Pour diffusion immédiate : 23/11/2022 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI VISANT À PROTÉGER LES PATIENTS AYANT DES DETTES MÉDICALES

La loi (S.6522A/A.7363A) protège les patients devant faire face à des factures médicales salées contre certaines pénalités sur leurs salaires ou leurs avoirs

Cette loi s'inscrit dans l'objectif de l'État de 2022 visant à protéger les consommateurs new-yorkais et à améliorer leur santé financière

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi (S.6522A/A.7363A) visant à protéger les patients confrontés à des factures médicales salées qui pourraient entraîner une saisie de leur salaire ou des privilèges sur leurs biens.

« Personne ne devrait être confronté à la menace de perdre sa maison ou de s'endetter davantage après avoir cherché à obtenir des soins médicaux », a déclaré la **gouverneure Hochul.** « Je suis fière de signer aujourd'hui une loi qui mettra fin à cette procédure de recouvrement néfaste et prédatrice afin de protéger les New-Yorkais contre ces pénalités injustes. Les dettes médicales étant un fardeau pour beaucoup trop de personnes, il s'agit d'une étape importante dans l'abord de ce sujet primordial », ajoute-t-elle.

La loi (S.6522A/A.7363A) modifie la loi et les règles de procédure civile afin d'interdire aux prestataires de soins de santé d'obtenir des privilèges sur la résidence principale d'une personne ou de saisir son salaire pour recouvrer une dette médicale. La gouverneure Hochul a exposé ses objectifs visant à protéger les consommateurs New-Yorkais et à améliorer leur santé financière dans son discours sur l'état de l'État en 2022, dans lequel elle prévoit de s'attaquer aux dettes médicales et de protéger les consommateurs contre les pratiques abusives et punitives qui entraînent une pression financière excessive et imméritée.

Près de la moitié des adultes américains ont du mal à assumer les coûts des soins de santé, et plus de 50 000 New-Yorkais ont été poursuivis pour dettes médicales au cours des cinq dernières années. Ce problème est plus répandu dans le nord de l'État de New York. Auparavant, les hôpitaux ou les prestataires de soins de santé étaient en mesure d'imposer et de faire valoir des privilèges sur la résidence principale d'un patient afin de satisfaire un jugement dans le cadre d'un procès pour dettes médicales, ce qui

provoquait une situation d'instabilité en matière de logement et des conséquences financières dévastatrices pour les New-Yorkais les plus vulnérables.

Le sénateur d'État Gustavo Rivera a déclaré : Les New-Yorkais ne devraient pas craindre de perdre leur maison ou leurs moyens de subsistance à cause de leur besoin de soins de santé, surtout en ces temps de difficultés financières. Je tiens à remercier la gouverneure Hochul d'avoir signé mon projet de loi pour protéger les New-Yorkais contre les privilèges imposés sur leurs maisons ou les saisies de salaire par les établissements médicaux dans leur effort de recouvrement des dettes médicales. Nous devons travailler ensemble pour éradiquer la dette médicale de notre État et je suis ravi que nous fassions ce premier pas important. »

Le membre de l'Assemblée, Richard Gottfried, a déclaré : « Les New-Yorkais doivent faire face aux coûts des soins de santé même lorsqu'ils ont souscrit une assurance. Les personnes cherchant à se faire soigner se retrouvent avec des factures de plus en plus exorbitantes à payer, notamment des franchises élevées, des quotes-parts et divers frais que leur assurance ne couvre pas. Les maisons et les revenus des particuliers ne devraient pas être menacés pour satisfaire une dette médicale. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé la loi S.6522A/A.7363A pour aider à protéger les patients contre ces pratiques scandaleuses. Ce projet de loi n'aurait jamais vu le jour sans la ténacité du sénateur Rivera, de ses collègues législateurs et de ses défenseurs, notamment la Community Service Society. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418